

Revisiter la tour Brunfaut (Julien Roggen, début 1965) ou de la réécriture du « patrimoine ordinaire » bruxellois

Revisiting the Brunfaut Tower (Julien Roggen, Early 1965) or the rewriting of Brussels's "ordinary heritage"

Morgane Bos



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/insitu/36726>

DOI : 10.4000/insitu.36726

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Ce document vous est offert par Université catholique de Louvain



Référence électronique

Morgane Bos, « Revisiter la tour Brunfaut (Julien Roggen, début 1965) ou de la réécriture du « patrimoine ordinaire » bruxellois », *In Situ* [En ligne], 49 | 2023, mis en ligne le 15 février 2023, consulté le 07 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/36726> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.36726>

Ce document a été généré automatiquement le 24 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Revisiter la tour Brunfaut (Julien Roggen, début 1965) ou de la réécriture du « patrimoine ordinaire » bruxellois

*Revisiting the Brunfaut Tower (Julien Roggen, Early 1965) or the rewriting of
Brussel's "ordinary heritage"*

Morgane Bos

Une tour-signal au cœur d'un territoire en mutation

- 1 « Ils étaient gais comme le canal. Et on voudrait que j'aie le moral ». Le portrait dressé par Jacques Brel en 1962 dans la très rythmique « Bruxelles » témoigne de la perception négative du canal et de ses quartiers environnants.
- 2 Le creusement de ce canal, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, l'essor industriel du XIX^e siècle qui trouve son apogée au début du XX^e siècle avec son développement en port de mer, avaient fait de ce territoire un haut lieu d'échanges, de commerce et de production industrielle.
- 3 La désindustrialisation a entraîné l'apparition de friches et une certaine détérioration du bâti, contribuant à véhiculer une image peu flatteuse du canal et de ses abords.
- 4 Aujourd'hui, ce territoire situé à la lisière du « Pentagone » bruxellois¹ est en quelque sorte un concentré de tous les grands défis urbains qui animent la capitale belge depuis la création de la région Bruxelles-Capitale (1989). D'importants moyens et de nombreuses initiatives de planification socio-urbaine (Contrats de quartiers, Délégation du développement du Pentagone...) ont été développés, dont plusieurs avec le soutien des Fonds structurels européens (FEDER, URBAN...) au profit des zones industrielles en reconversion, puis des zones urbaines en retard de développement.

- 5 Les quartiers qui longent le canal sont ainsi en proie à de profondes mutations, à la recherche d'une meilleure intégration des dynamiques économiques, immobilières, sociales, environnementales et culturelles [fig. 1].

Figure 1



Vue aérienne de la tour Brunfaut, Bruxelles (Belgique) avant intervention, avril 2020.

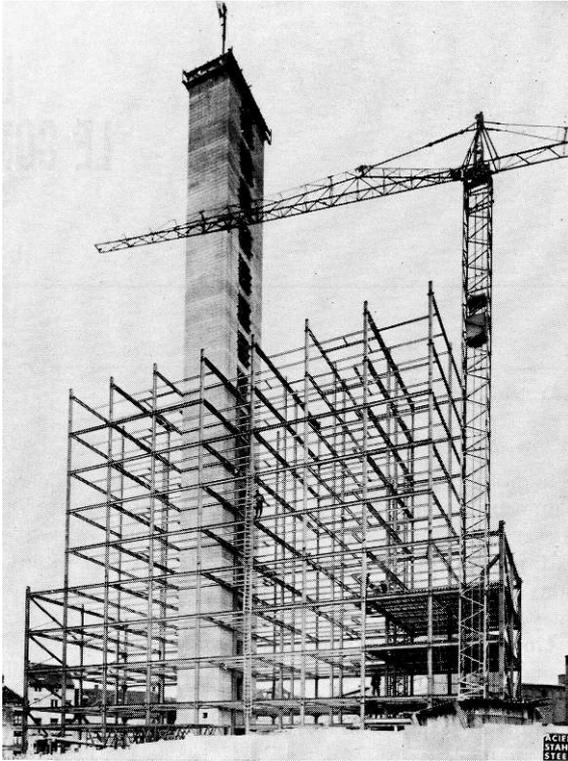
© Google Earth.

- 6 C'est dans ce contexte mouvant que la tour Brunfaut se dresse, depuis plus de cinquante ans. S'il est important d'interroger sa légitimité, il ne fait nul doute que sa présence, tel un signal dans la skyline émergeant des berges du canal, a vraisemblablement servi d'assise à la série de projets ambitieux qui s'y développent.
- 7 Anciennement « Complexe Edmond Machtens », du nom du bourgmestre maître d'œuvre de l'opération à l'époque, la tour fut construite à partir de 1965 sous l'impulsion du Logement Molenbeekois, une société immobilière de service public, qui faisait alors face à une demande grandissante de logements sociaux. Le site d'implantation se situe derrière l'ancienne brasserie Bellevue, à l'entrée du tissu historique de la commune de Molenbeek, au bout de la rue du Billard. Cette rue, autrefois l'une des plus animées du quartier, avait été « nettoyée » quelques années auparavant de ses vieilles masures. Au début des années 1970, elle est renommée « rue Brunfaut » en hommage au sénateur et architecte Fernand Brunfaut (1886-1972) qui, en 1949, posa les fondements du Fonds national du Logement, organe qui finança sur les fonds de l'État les grands travaux d'infrastructure et d'équipement des cités sociales bruxelloises. La reconquête de cette parcelle conduisit le Logement Molenbeekois à envisager la construction d'un ensemble d'immeubles hauts, dominés par une tour, en opposition au tissu ancien récemment démoli.
- 8 La construction en hauteur constituait un défi plutôt stimulant. En termes de stabilité, il fallut faire face à de nouveaux paramètres tels que des descentes de charges plus importantes, des sollicitations horizontales par l'action du vent en hauteur sur les larges façades, voire des agressions externes telles que des bombardements (la guerre était un souvenir douloureux et relativement récent)². En outre, les moyens déployés pour la construction de la tour furent limités à 400 000 francs belges par logement, ce qui obligea les concepteurs à faire preuve d'inventivité.

Le pari osé de l'acier

- 9 Malgré la compression des budgets, l'architecte molenbeekois Julien Roggen et l'ingénieur Van Wetter firent équipe courageusement, se lançant le défi audacieux d'ériger cette tour au moyen d'un squelette entièrement métallique, entreprise particulièrement inhabituelle à une époque où l'acier était principalement utilisé dans la conception de bâtiments industriels et d'immeubles de bureaux.
- 10 La composante innovante du système constructif valut à la tour une belle réception avec plusieurs publications dans des revues nationales telle que l'édition belgo-luxembourgeoise de la revue *Acier-Stahl-Steel* qui fit l'éloge de ce choix constructif judicieux présentant de nombreux avantages. En plus d'être une solution peu onéreuse et très rapide de mise en œuvre (le gain sur le calendrier programmé était évalué à un an et demi par rapport à la construction traditionnelle), ce système permit de limiter l'encombrement de la structure et ainsi de maximiser la surface des appartements comparativement aux dimensions standardisées. Cette solution permit également de réduire considérablement le poids de l'édifice (16,4 kg/m³ de bâtiment construit) et de limiter les fondations sur un terrain difficile constitué de remblais sur argile compressible³. Les avantages du recours à l'acier pour la construction en hauteur sont ainsi nombreux, le principal inconvénient étant sa faible résistance au feu qui a longtemps été contrée par l'utilisation intensive d'amiante floquée.
- 11 Après les quelques expériences pionnières de l'entre-deux-guerres en Europe – citons notamment l'immeuble Clarté de Le Corbusier et Pierre Jeanneret à Genève (1932) –, à la fin des années 1950 les premiers exemples d'immeubles hauts à structure acier se développent aux États-Unis et la tendance ne tarde pas à se généraliser dans les pays européens, même si elle concerne principalement des immeubles de grand standing, avec quelques objets emblématiques parmi lesquels la tour Croulebarbe d'Édouard Albert à Paris (1958) ou encore le Bergpolder (1934) à Rotterdam comptent parmi les plus grandes réussites.
- 12 Cependant, l'usage « exclusif » de l'acier reste un fait rare, et particulièrement dans la construction d'immeubles de logements sociaux. En Belgique, on peut citer l'immeuble de la Stoppelstraat à Gand (1959), réalisé par le bureau d'étude Robert et Musette selon le procédé ARCOS⁴.
- 13 La tour Brunfaut est, en 1965, la première tour de logements à ossature entièrement métallique de Bruxelles. Érigée en moins d'un an, elle affiche une exceptionnelle économie de moyens et de matériaux. Elle constitue ainsi un témoignage rare d'une époque où l'efficacité prédomine sur la performance [fig. 2, 3 et 4].

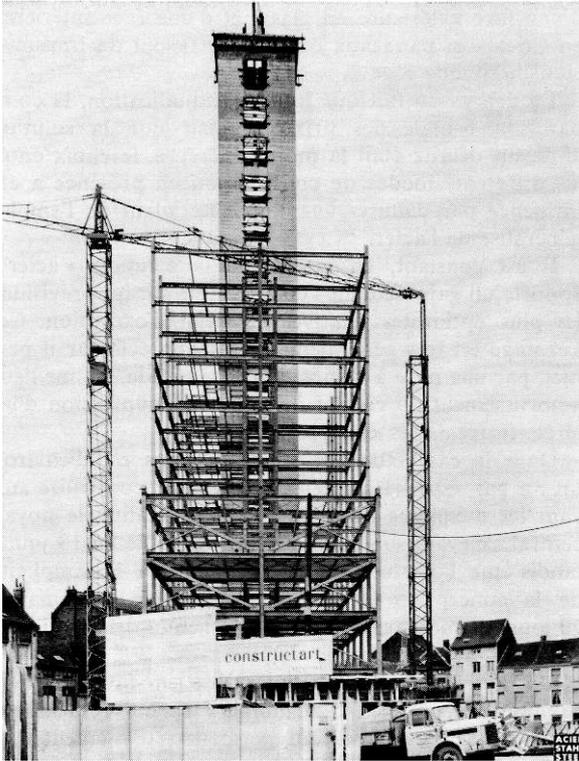
Figure 2



Tour Brunfaut, Bruxelles (Belgique). Phase de montage de l'ossature métallique autour du noyau en béton armé qui ne collabore pas à la stabilité de l'édifice, 1967. Photographie extraite d'*Acier-Stahl-Steel*, n° 6, juin 1967, p. 270.

© Technika / reproduction Morgane Bos.

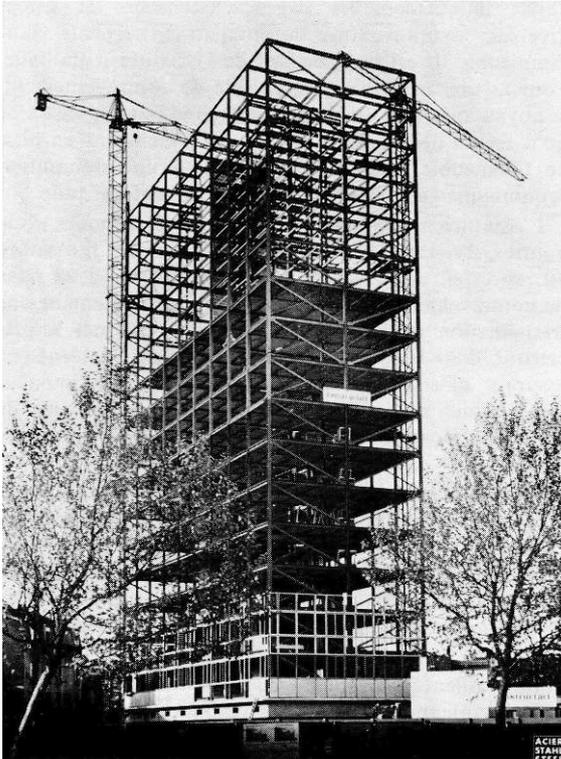
Figure 3



Tour Brunfaut, Bruxelles (Belgique). Phase de montage de l'ossature métallique autour du noyau en béton armé qui ne collabore pas à la stabilité de l'édifice, 1967. Photographie extraite d'*Acier-Stahl-Steel*, n° 6, juin 1967, p. 271.

© Technika / reproduction Morgane Bos.

Figure 4



Tour Brunfaut, Bruxelles (Belgique). Phase de mise en place des planchers métalliques et début de la pose de la façade légère en acier, 1967. Photographie extraite d'*Acier-Stahl-Steel*, n° 6, juin 1967, p. 272.
© La Photographie documentaire/ reproduction Morgane Bos.

- 14 Le bâtiment s'appuie sur une ossature métallique de 400 tonnes et comprend un noyau en béton réalisé *in situ* grâce au système de coffrages glissants. Ce noyau ne joue pas de rôle de contreventement mais il abrite les cages d'ascenseur et gaines diverses, assurant ainsi la circulation verticale dans l'immeuble. Indépendant de l'ossature métallique, ce noyau ne joue donc aucun rôle en termes de stabilité. L'ossature métallique est constituée de poteaux et de poutres, le tout en système isostatique, stabilisé verticalement par deux pans de contreventement situés en pignons et présentant une triangulation en K. Cette triangulation particulière permet de placer des fenêtres sur les pignons et ainsi d'assurer l'éclairage naturel des locaux sur ces façades secondaires, qui sont aveugles dans bon nombre d'immeubles de la même époque.
- 15 La plupart des assemblages de cette ossature sont soudés en atelier, le reste étant boulonné sur chantier. Les planchers sont également en acier. Composés de tôles profilées galvanisées et soudées par points sur la poutraison, ils n'étaient, à l'époque, recouverts que d'une couche de liège de deux centimètres, d'un panneau de fibre de bois et de linoléum, ce qui fut à l'origine d'importants ponts acoustiques⁵.
- 16 Au-delà des performances structurelles de l'acier, ce mode constructif encourage l'avènement d'un nouveau mode d'expression architecturale : les façades-rideaux.
- 17 Fait extrêmement rare, les murs-rideaux de la tour Brunfaut sont réalisés à base d'acier et non pas en aluminium extrudé comme cela devenait chose courante dans les années 1950-1960.

travaux visent à « procurer aux locataires de cet immeuble des conditions d'habitabilité auxquelles ils ont légitimement droit et qu'ils n'ont jamais eues jusqu'ici⁹ ».

- 23 Mais les trente années qui suivent marquent la décadence¹⁰ progressive de cette tour que les locataires surnomment « Cartonblock » (« la boîte en carton » en flamand). « Parce qu'elle ne tient pas debout et que tu entends tout » condamne l'une des locataires qui y réside depuis les débuts.
- 24 La tour Brunfaut est méprisée, détestée. Et le temps qui passe ne lui rend pas service : le manque d'intérêt et de maintenance appropriée tend à occulter progressivement ses qualités intrinsèques [fig. 6]...

Figure 6



En 2015, la tour Brunfaut, Bruxelles (Belgique), laisse apparaître un défaut de maintenance et d'entretien flagrant.

© Lieven Soete.

Reconnaissance rime avec renaissance ?

- 25 En 2009, alors que de grands chantiers s'amorcent à Molenbeek sous l'impulsion du contrat de quartier Cinéma-Bellevue, la région bruxelloise s'intéresse au périmètre de la tour, jugé propice au développement d'un nouveau quartier de logements passifs. La proximité de cette « tour infernale » conduit à interroger sa légitimité.
- 26 En 2010, une étude de définition est confiée à l'agence Lacaton & Vassal, lauréate 2021 du prix Pritzker¹¹, et à l'architecte Frédéric Druot afin d'évaluer l'impact et la faisabilité de plusieurs stratégies de réhabilitation de la tour. À cette époque, la stratégie de démolition/reconstruction est nettement privilégiée par les autorités et le maître de l'ouvrage.

- 27 Fidèle à leur credo « sauvegarder, ajouter, transformer et utiliser¹² », les agences parisiennes produisent une étude sérieuse qui met en évidence un certain nombre de qualités à même de justifier la sauvegarde de la tour. De même, la structure initiale en acier offre une grande flexibilité de réhabilitation. L'étude permet également de dégager les problématiques concrètes qui font que la tour Brunfaut ne répond plus aux exigences normatives et aux besoins d'habiter contemporains : le manque de stabilité au feu des structures, le vieillissement des installations techniques (électricité, chauffage, ascenseurs), la dimension des logements, jugés trop petits au regard des standards actuels, le manque d'adaptabilité aux personnes à mobilité réduite ainsi que l'absence d'isolation et de performance de l'enveloppe qui amoindrit fortement, et depuis toujours, le confort thermique et acoustique.
- 28 Parmi les scénarios abordés dans l'étude de faisabilité, Lacaton & Vassal et Druot favorisent une « restauration » qu'ils entendent comme « une amélioration par des adaptations mineures et diversifiées, des conditions d'habitabilité et de confort des habitants¹³ ». Ces adaptations pouvant être généralisées à l'ensemble de l'immeuble ou proposées aux locataires. Cette stratégie implique de préserver les affectations des familles dans la tour. C'est là un argument sensible pour le Logement Molenbeekois, qui fait face à une demande croissante de logements publics sur le territoire communal à laquelle il ne parvient pas à répondre avec le patrimoine bâti dont il dispose. Le scénario d'une démolition/reconstruction aurait nécessité de recourir à une opération de relogement provisoire en bloc permettant aux locataires de regagner leurs appartements une fois le bâtiment réhabilité¹⁴. Mais cette approche, particulièrement ardue à mettre en œuvre, aurait eu comme conséquence d'allonger encore les délais d'octroi d'un logement social pour les demandeurs non satisfaits. C'est pourquoi le choix d'une rénovation en site occupé présentait des avantages incontestables.
- 29 Si Lacaton & Vassal et Druot ont aidé les autorités et le maître d'ouvrage à porter sur la tour Brunfaut un regard éclairé, le maintien de son intégrité n'est pas pour autant assuré. En effet, le trio n'exclut pas une modification du volume afin de répondre aux enjeux spatiaux et de maintenir le nombre de logements existants. Il l'exprime de façon détaillée dans son étude de faisabilité.

Tant de desseins inconciliables

- 30 Le concours d'architecture qui s'ensuit prend appui sur cette étude, soulignant la possibilité de « redéfinir le gabarit » (extensions, additions, traitement du socle ou de la toiture). On devine ici une volonté politique dissimulée d'encourager l'avènement d'une « nouvelle image » de la tour Brunfaut. L'appel d'offres suggère de « générer une réflexion sur la densité et la qualité du logement, en s'appuyant sur le potentiel de la tour [...] ses défauts, condamnant parfois ce type d'immeuble de logements, doivent être corrigés et éliminés, ce afin de permettre, au vu de ses qualités de base, de le porter à un niveau comparable à du neuf », le but étant de « rénover le bâtiment en l'élevant à un niveau optimum de sécurité et de confort [...] tout en s'appuyant sur ses qualités intrinsèques »¹⁵.
- 31 Le cahier des charges révèle pourtant une attention particulière à l'architecture, notamment en spécifiant que l'enveloppe du bâtiment se doit d'être le reflet de la qualité de vie intérieure et en s'engageant à refuser un projet purement cosmétique,

soulignant la nécessité de redonner à l'immeuble la qualité et la durabilité qu'il mérite, sans perdre aucune des qualités de l'architecture d'origine.

- 32 Parallèlement à cela, les autorités mettent un point d'honneur à répondre aux impératifs d'amélioration énergétique avec l'ambition de satisfaire aux normes basse énergie de 60 kWh/m²/an, ce qui constitue une contrainte importante qui ne pourra faire l'économie d'un système de ventilation double-flux et conduira incontestablement à un épaissement de l'enveloppe incompatible avec une restauration soignée des façades existantes.
- 33 Si ces impératifs énergétiques sont reconnus comme légitimes et incontournables, l'histoire récente a démontré qu'ils constituent (trop) souvent un prétexte pour donner une nouvelle identité au bâtiment¹⁶. Par ailleurs, il est dommage de constater que le coût environnemental de l'opération de rénovation ne fait pas partie des critères de sélection du concours, preuve que le respect des exigences énergétiques relève davantage d'une adéquation aux normes que d'un véritable engagement en faveur du climat.
- 34 À Molenbeek, le ton est donné. La tour Brunfaut n'en sortira pas indemne.

Cinq façons de voir l'avenir...

- 35 La première phase de sélection a permis de retenir cinq équipes de renom. Parmi les candidats, on retrouve des personnalités de la scène internationale tels Roland Castro, star de la démolition sélective dans les années 1990-2000, ou encore Wiel Arets mais également, dans un autre registre, l'Atelier Kempe Thill. Deux équipes plus « locales » mais non moins qualitatives font également partie de la sélection : il s'agit du bureau MDW et d'une association momentanée formée par l'Atelier 229 et l'agence Daniel Dethier.
- 36 Les cinq projets déposés envisagent chacun à leur manière l'avenir de la tour Brunfaut, saisissant littéralement l'opportunité d'y affirmer leur génie architectural. Alors que l'un envisage l'adjonction d'un nouvel immeuble de cinq étages à la tour existante [fig. 7], modifiant considérablement la perception de celle-ci à l'échelle du quartier, un deuxième projet prend le parti de modifier considérablement la forme, l'emprise au sol, l'orientation et l'aspect du bâtiment existant, argumentant un réalignement de la façade à la voirie [fig. 8]. Un troisième projet plaide pour des extensions de surface par la construction d'une nouvelle façade, travaillant par bandeaux horizontaux qui ont pour effet de renforcer l'aspect horizontal de la façade. Enfin, un quatrième projet propose des extensions de surfaces à tous niveaux et le développement spontané de végétation en façade et en toiture, rompant brutalement avec l'aspect très sobre de la façade existante [fig. 9].

Figure 7



La proposition du candidat MDW Architecture qui suggère d'ajouter un volume annexe accolé à l'existant pour maintenir le profil de la tour d'origine.

© MDW Architecture.

Figure 8



Le candidat hollandais Kempe Thill vise une meilleure compacité du volume et davantage de capacité habitable en assumant une modification considérable du volume initial.

© Atelier Kempe Thill.

Figure 9



La proposition du candidat Castro Denissof redéfinit fortement l'image de la tour.

© Castro Denissof Associés.

- 37 Le projet lauréat est celui d'A229 et de Daniel Dethier. Ce dernier a valorisé pour l'occasion une référence sûre et de qualité : la réhabilitation réussie de 435 logements sociaux à Droixhe (Liège), ensemble fonctionnaliste emblématique pensé par le groupe EGAU à l'entrée de la Cité ardente¹⁷. L'équipe est probablement celle qui a le mieux cerné l'empreinte symbolique de la tour Brunfaut dans le paysage bruxellois, en optant pour un élargissement en hauteur pour libérer les abords et réduire l'emprise au sol. À l'aide de la surélévation, ils ambitionnent ainsi de rendre à la tour son caractère de signal dans le quartier et au-delà du canal, vers la ville de Bruxelles [fig. 10].

Figure 10



Projection 3D de la tour Brunfaut à Bruxelles (Belgique) après réhabilitation par l'association A229 et Daniel Dethier.

© A229 © Dethier Architectures © Ney & Partners © Arcadis.

- 38 L'équipe propose un léger élargissement du plan en épaisseur afin d'augmenter la surface en plan pour miser sur une plus grande flexibilité dans la distribution des logements. Cette surépaisseur permet d'agrandir les pièces mais également d'adjoindre à chaque appartement un jardin d'hiver, pièce supplémentaire qui pourra être ouverte ou fermée en fonction de la saison.
- 39 Fait qui a son importance : le maître d'ouvrage a finalement renoncé à la rénovation en site occupé qui s'est révélée incompatible avec les projets proposés. Un tel retour en arrière est révélateur de cet écart tangible entre les volontés énoncées et les contraintes programmatiques imposées. Et en effet, tout récemment, les Bruxellois ont pu assister à une véritable « mise à nu » du 65, rue Brunfaut, révélant son ossature métallique bien conservée et laissant présager une intervention lourde, non seulement sur l'enveloppe mais également sur l'ensemble de la disposition spatiale [fig. 11 et 12].

Figure 11



Une « mise à nu » de la tour Brunfaut à Bruxelles (Belgique), Morgane Bos, octobre 2020.
© Morgane Bos.

Figure 12



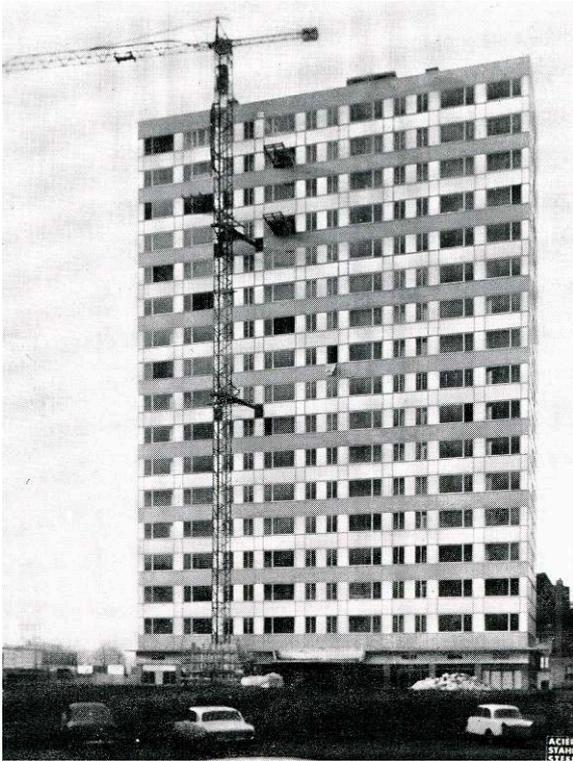
Le squelette de la tour Brunfaut à Bruxelles (Belgique) perçu depuis les quartiers molenbeekois, Lieven Soete, avril 2021.

© Lieven Soete.

... Et de boudier le passé

- 40 Une tour plus haute et plus épaisse, des ouvertures de baies clairement définies et réduites en surface, un système constructif léger mais épais (et en ce sens tout à fait opposé à l'idée initiale de Roggen)... La nouvelle image de la tour Brunfaut qui se dessine progressivement est très éloignée de ce qu'elle fut à l'époque de sa construction. Si le projet de l'association momentanée Daniel Dethier et A229 est porteur de certaines vertus évidentes, notamment en matière d'habitabilité, force est de constater qu'il ne conserve de la tour initiale que sa symbolique.
- 41 La tendance interventionniste du gouvernement bruxellois se confirme et tend souvent à marquer d'une empreinte contemporaine le patrimoine de la seconde moitié du XX^e siècle. De nombreux exemples en témoignent : un récent état des lieux a permis de répertorier nombre d'immeubles de logements collectifs jugés « ordinaires », mais non moins remarquables, qui ont fait l'objet durant les vingt dernières années d'une « transfiguration silencieuse¹⁸ ». Comme si cette architecture était responsable d'un fléau que l'on voudrait gommer pour oublier : celui de la relégation des populations les plus fragilisées et de l'inaction des pouvoirs publics ayant mené à la dégradation de ce patrimoine. Un patrimoine qui peine toujours à se faire reconnaître comme tel [fig. 13].

Figure 13



Le complexe Bourgmestre Ed. Machtens (Bruxelles, Belgique) en fin de chantier, 1967. Photographie extraite d'*Acier-Stahl-Steel*, n° 6, juin 1967, p. 272.

© Baugniet / reproduction Morgane Bos.

- 42 À Bruxelles comme ailleurs en Belgique, seule une infime partie du corpus est inscrite dans la mémoire collective et sujette à des interventions soignées respectueuses de l'identité du bâtiment. La plupart des immeubles ne sont pas recensés dans les inventaires patrimoniaux, ni même tout simplement répertoriés. Leur connaissance matérielle et historique est donc encore très lacunaire, ce qui peut expliquer le manque de considération pour ce corpus, pourtant emblématique. Or, « la démarche du projet la plus appropriée se dégage de l'importance et de la qualité de l'œuvre construite. Dans la même logique, l'analyse détaillée de sa matérialité se révèle indispensable dans la définition des mesures de projet, aidant à identifier, certes, carences et dysfonctionnements, mais aussi les potentialités propres à l'objet. Substrat de toute intervention dans l'existant, cette connaissance historique et matérielle exhaustive du bâti guide donc les choix des projeteurs par une démarche de création qui, alliant savoir théorique et savoir-faire technique, témoigne de la cohérence disciplinaire des options retenues »¹⁹.
- 43 En outre, le pouvoir politique, toujours attentif à donner un maximum de visibilité au moindre investissement réalisé, ne semble pas concevoir l'efficacité d'une intervention minimale et respectueuse des spécificités architecturales, qui justifierait un peu de flexibilité dans la façon de répondre aux enjeux globaux du développement durable. Et c'est là un point important. L'analyse des nombreuses opérations montre que les concepteurs peinent à conjuguer l'ensemble des objectifs énoncés en un tout cohérent, équilibré, en raison des incompatibilités qui apparaissent dans les objectifs de projet.
- 44 La tour Brunfaut restera, à ce titre, un exemple – regrettablement – emblématique²⁰.

NOTES

1. Ce qui correspond à Bruxelles intra-muros.
2. RAMMER Yves, « Quelques exemples de construction en hauteur en Belgique utilisant l'acier (1945-1975) », in PROVOST Michel *et al.* (dir.), *Patrimoines de fonte, fer et acier. Architectures et ouvrages d'art*, Bruxelles, FABI, 2018, p. 184-193.
3. BOURGUIGNON M., « Une belle performance de l'acier, le complexe Bourgmestre Ed. Machtens à Molenbeek », *Acier-Stahl-Steel*, 1967, n° 6, p. 269-273.
4. RAMMER Yves, « Quelques exemples de construction en hauteur en Belgique utilisant l'acier (1945-1975) », art. cit.
5. BOURGUIGNON M., « Une belle performance de l'acier, le complexe Bourgmestre Ed. Machtens à Molenbeek-Bruxelles », art. cit.
6. LACATON & VASSAL ARCHITECTES – FRÉDÉRIC DRUOT ARCHITECTURE, Étude de définition en vue de réhabilitation, 2010, p. 7. Document consulté au Foyer Molenbeekois.
7. L'association sans but lucratif (ASBL) La Rue est une association d'éducation permanente, indépendante, située à Molenbeek-Saint-Jean. Depuis 2004, elle développe un travail de proximité avec les habitants du 65 Brunfaut dans le cadre de son projet de cohésion sociale en partenariat avec « Le Logement Molenbeekois ». Elle a accompagné les locataires dans leur communication et leurs actions auprès de la société de logement social et des autorités communales et régionales.
8. Les « ateliers urbains » sont des ateliers vidéos organisés entre 2009 et 2015 par le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB) dans plusieurs quartiers de Bruxelles avec pour objet d'interroger le rapport des habitants à la ville.
ABATANE Mustapha & VERHAEREN Claire, « Ateliers urbains # 65 rue Brunfaut, ça ira mieux demain » (documentaire), Bruxelles, La Rue asbl, CVB asbl, 2015, Production : CVB - Michel Steyaert, La Rue asbl - Carine Barthélemy, 30 min. Le film est visionnable sur Vimeo : <https://vimeo.com/154713474> [lien valide en janvier 2023].
9. Extrait d'un échange de courrier entre le président administrateur-délégué du Logement Molenbeekois et le directeur général de la Société nationale du Logement, 1971, Fonds d'archives « 65 Brunfaut », Molenbeek, Belgique.
10. LEDENT Gérald, « Tours de logement : Grandeur, décadence... renaissance ? », A+, vol. « Tours de logement », 2014, n° 247, p. 55-62.
11. Le prix international Pritzker récompense chaque année, depuis 1979, un architecte (ou une association d'architectes) pour son œuvre et sa vision. En 2021, il a été décerné aux architectes français Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal pour leur architecture au service du bien-être humain et du social qu'ils alimentent d'une vision positive de ce qui existe déjà, et d'un pragmatisme du « faire avec ».
12. LACATON Anne, VASSAL Jean-Philippe & DRUOT Frédéric, *Plus : Les grands ensembles de logements - Territoire d'exception*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 2004.
13. Extrait des résultats de l'étude de définition en vue de réhabilitation de la tour Brunfaut.
14. DEGRUNE Vincent, « La tour Brunfaut, présentation de l'étude de définition des enjeux d'une réhabilitation », in Arlette Verkruyssen (dir.), *Bruxelles Patrimoines. Actes de la journée d'étude du 11/12/2014 « L'avenir énergétique du bâti existant bruxellois, entre performance et préservation »*, Bruxelles, Bruxelles Développement urbain / Service public régional de Bruxelles, 2015, p. 88-94, disponible en ligne, http://patrimoine.brussels/liens/publications-numeriques/conferences-et-journées-d-etude/avenir-energetique-du-bati-bruxellois-existant-entre-preservation-et-performance/at_download/file [lien valide en janvier 2023].
15. Extrait de l'avis de marché pour l'attribution d'une mission complète d'architecture, d'étude et de suivi des travaux de réhabilitation (rénovation et extension) dans une vision écologique

d'un immeuble destiné au logement social : la tour Brunfaut située rue Fernand Brunfaut, 65 à 1080 Bruxelles.

16. GRAF Franz & MARINO Giulia, « Une transfiguration silencieuse. Transition énergétique et patrimoine de la grande échelle », *Tracés*, 2016, vol. 142, n^{os} 5-6, p. 12-19.

17. Surnom attribué à la ville de Liège.

18. GRAF Franz & MARINO Giulia, « Une transfiguration silencieuse... », art. cit.

19. GRAF Franz & MARINO Giulia, « Pour un "Observatoire du patrimoine moderne et contemporain". De l'histoire matérielle du bâti à l'histoire matérielle du projet de sauvegarde », *Revue de l'art français ancien et moderne*, 2014, vol. 186, n^o 4, p. 31-35.

20. Cette publication est le résultat d'une étude monographique de la tour Brunfaut (1965) qui s'inscrit dans le travail de préparation d'une thèse de doctorat sur les immeubles de logements collectifs d'après-guerre dans la région bruxelloise (1945-1975). Cette thèse, financée par l'UCLouvain (Bruxelles, Belgique), est réalisée sous la direction de la professeure Giulia Marino.

RÉSUMÉS

Érigée en moins d'un an, la tour Brunfaut, première tour de logements à ossature métallique de Bruxelles, fait preuve d'une exceptionnelle économie de moyens et de matériaux, témoignage rare d'une époque où l'efficacité prédominait sur la performance. Son architecture fine, élancée et l'écriture de ses façades lui confèrent une identité résolument moderne.

En dépit de certaines qualités, elle a pourtant essuyé une réception difficile... Ses habitants l'ont surnommée « la boîte en carton ». Depuis plus de vingt ans, des voix s'élèvent contre les conditions d'inconfort et d'insalubrité au sein du bâtiment. En effet, la dimension expérimentale de certains choix constructifs et techniques, ajoutée au manque d'entretien et de maintenance, contribue à rendre méconnaissables ses qualités intrinsèques.

De longues tergiversations et une étude de faisabilité menée par Lacaton, Vassal et Druot ont finalement conduit à la rénovation lourde et irréversible de la tour, encourageant subrepticement l'avènement d'une « nouvelle image », tout en lui conservant son empreinte symbolique dans le paysage bruxellois.

Cette contribution monographique met en lumière un certain nombre d'incompatibilités entre les volontés énoncées et les contraintes programmatiques imposées. En conséquence de quoi les concepteurs ont peiné à conjuguer l'ensemble des objectifs énoncés en un tout cohérent, équilibré, et le patrimoine s'en retrouve aujourd'hui définitivement affecté.

C'est également l'occasion d'ouvrir une fenêtre sur l'actualité bruxelloise et de mettre en lumière les « politiques interventionnistes » sur le patrimoine bâti d'après-guerre dont la tour Brunfaut de Julien Roggen est un exemple – regrettablement – emblématique.

Erected in less than a year, the Brunfaut Tower, the first steel-framed housing tower in Brussels, demonstrates an exceptional economy of means and materials. It constitutes a rare testimony of an era when efficiency predominated over performance. Its fine, slender architecture and the design of its facades help define its resolutely modern identity.

Despite its qualities, it has had a difficult reception; its inhabitants having given it the nickname "the cardboard box". For more than twenty years, arguments have been raised against the uncomfortable and unhealthy conditions in the building. The experimental dimension of some

constructive and technical choices, in addition to the lack of maintenance, make his other more positive qualities unrecognizable.

After many years of procrastination, a feasibility survey was conducted by Lacaton, Vassal and Druot that led to the heavy and irreversible renovation of the tower, supporting the advent of a "new image" while also preserving its symbolic imprint in the Brussels landscape.

This monographic contribution reveals a certain number of incompatibilities between the stated goals of this renovation and the imposed programmatic constraints. As a result, the designers have struggled to combine all of their stated objectives into a coherent, balanced whole, and the building's heritage value is now affected.

This article is also an occasion to have a look at the state of affairs in Brussels and to cast light on the "interventionist policies" on the post-war built heritage, of which Julien Roggen's Brunfaut tower is a—regrettably—emblematic example.

INDEX

Keywords : collective housing, heritage of the 20th century, living and comfort, intervention strategies, metal structure, light facade

Mots-clés : logement collectif, patrimoine du xxe siècle, habitat et confort, stratégies d'intervention, structure métallique, façade légère

AUTEUR

MORGANE BOS

Architecte, doctorante UCLouvain (Bruxelles, Belgique)

morgane.bos@uclouvain.be